

Pouvoir d'emprunt—Loi

En second lieu, quelle que soit la somme dépensée pour l'aéroport de Charlottetown, la construction du nouvel aéroport n'a même pas encore commencé. C'est en 1977 que le projet a été annoncé à grand bruit par le premier ministre de la province M. Alex Campbell, et le ministre des Transports de l'époque, M. Otto Lang. Depuis on a cessé de reporter la construction du nouvel aéroport. En fait, le représentant actuel de l'Île-du-Prince-Édouard au cabinet fédéral, le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Campbell), pour qui j'ai beaucoup d'estime et que j'aperçois à sa place actuellement, a annoncé plusieurs fois au cours des quatre dernières années qu'il y aurait appel d'offres pour la construction de cette aéroport. Pourtant, des fonctionnaires du ministère des Transports m'ont dit que la construction ne commencera pas cet été, ni l'automne prochain, ni même l'hiver prochain. Il est même improbable que l'appel d'offres soit lancé avant le 1^{er} juillet. C'est-à-dire que la construction de l'aéroport ne commencera probablement pas en 1985 et peut-être même pas en 1986. Il se sera donc écoulé près d'une décennie entière, monsieur le Président, après que la construction de ces installations a été annoncée en grande pompe par MM. Campbell et Lang.

● (1620)

Le nouvel aéroport de Charlottetown n'est pas un Taj Mahal, pour reprendre l'expression du ministre des Transports (M. Axworthy). Ce n'est même pas une cabane de pêcheurs. En fait, cet aéroport n'existe pas parce que la construction n'a pas commencé et qu'il n'y a même pas eu d'appel d'offres. Les insulaires se demandent, à juste titre, monsieur le Président, s'ils verront jamais la construction d'une nouvelle aéroport.

Le tourisme est la deuxième industrie en importance à l'Île-du-Prince-Édouard. Les gouvernements fédéral et provincial, la municipalité de Charlottetown et le secteur privé ont mis leurs ressources en commun pour construire un magnifique centre des congrès, au coût de 32 millions de dollars. Nous aurons bientôt l'un des quatre collèges vétérinaires du Canada, ce qui fera de l'Île-du-Prince-Édouard un important centre en matière d'enseignement. Nous avons donc besoin d'un aéroport moderne et efficace pour assurer le transport des voyageurs et des marchandises en provenance et en direction de l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui nous assurera une plus grande autonomie.

Un aéroport n'est pas un luxe, ce ne sera pas un Taj Mahal. C'est un élément vital de l'infrastructure économique de la province. Je presse le ministre des Transports d'envisager sous cet angle cet important projet. Je l'invite instamment à considérer qu'il s'agit d'un outil économique essentiel au développement régional. S'il n'est pas disposé à accélérer la réalisation de ce projet et plus précisément à procéder dans le plus brefs délais à l'appel d'offres, je vous assure, monsieur le Président, qu'aussitôt après les prochaines élections, un nouveau gouvernement progressiste conservateur n'hésitera pas à le faire.

M. le vice-président: A l'ordre. Avant de céder la parole au député de Hamilton Mountain (M. Deans), je voudrais signaler à la Chambre que je suis disposé à rendre un décision sur l'amendement proposé plus tôt par le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling). La présidence juge l'amendement recevable.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots du projet de loi à l'étude. Je n'ai pas l'intention de parler longuement. Je suis enchanté que vous ayez jugé recevable l'amendement qu'a proposé le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling), car, à mon avis, il est inopportun que le gouvernement demande à la Chambre des communes l'autorisation d'emprunter plus d'argent qu'il n'en a besoin pour honorer ses obligations de l'année financière en cours.

Comme d'habitude, le gouvernement réclame plus d'argent qu'il ne lui en faut pour satisfaire les besoins qu'il a établis. Je vous ferai donc remarquer, monsieur le Président, que si le gouvernement veut vraiment emprunter davantage, il serait souhaitable qu'il présente un autre projet de loi. Que nous soyons ou non en faveur des emprunts, il est incontestable, selon moi, étant donné les obligations du gouvernement jusqu'ici et celles qu'il assumera durant le reste de l'année, qu'il devra emprunter pour satisfaire les besoins financiers du Canada.

Je me demande depuis un certain temps si les emprunts sont la cause ou la conséquence des bouleversements économiques au Canada. Certains députés de l'opposition prétendent que les emprunts sont la cause de ces bouleversements. Je ne suis pas certain que cette thèse soit entièrement valable. Bien sûr, il y a du vrai, mais je ne crois pas qu'il soit exact de dire que tous les problèmes que nous affrontons actuellement sont imputables aux emprunts que le gouvernement contracte depuis deux ou trois ans.

Il serait plus exact de dire que nous faisons face à des difficultés économiques à cause de la mauvaise gestion du gouvernement. Il a permis aux taux d'intérêt d'atteindre des niveaux sans précédent. Résultat, des centaines de milliers de Canadiens doivent abandonner leurs affaires. Nous n'avons jamais vu tant de faillites au Canada depuis la crise économique des années 30. Un nombre d'agriculteurs beaucoup plus élevé que dans les années 30 sont maintenant acculés à la faillite et risquent de perdre leur exploitation. Des particuliers ont été incapables d'acquitter leurs paiements hypothécaires sur leur propre maison et on dû ainsi renoncer à tout l'argent qu'ils y avaient placé. Je soupçonne que les emprunts ne sont pas la cause de notre marasme économique, mais qu'ils en sont plutôt la conséquence.

Je vais examiner un instant la situation à la lumière des événements qui se sont produits depuis 1980. Outre les circonstances que j'ai déjà qualifiées de conséquences inacceptables des mesures prises par le gouvernement, le gouvernement a également vu ses coûts augmenter de façon spectaculaire depuis 1980. Les coûts que doivent payer les contribuables sous forme d'impôts ou qu'ils acquitteront plus tard sous forme d'intérêts sur les emprunts que le pays a contractés depuis quatre ou cinq ans, ont donc connu une hausse spectaculaire. Nous avons vu l'économie tourner au ralenti, à 65 p. 100 de sa capacité, tandis que le marché de la consommation se rétrécissait considérablement à cause de l'énorme bouleversement qui s'opérait sur le marché du travail. Jusqu'à deux millions de personnes étaient sans travail et donc incapables de fabriquer les articles nécessaires à leur consommation ou à celle de leurs voisins et amis d'un bout à l'autre du pays.